

21 oct 2021 -17:15

Appartient à Conseil des ministres du 21 octobre 2021

Santé publique : Prolongation des contrats-cadres avec Medista SA

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation des contrats avec Medista SA.

Concrètement, il s'agit de la prolongation de cinq mois des conventions avec Medista SA pour la gestion du stock stratégique de médicaments et de dispositifs médicaux et de dispositifs médicaux pour le diagnostic in vitro (IVD).

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be